

Gestion des déclarations simplifiées

Tableau récapitulatif

Lorsqu'un traitement relève d'une déclaration simplifiée (de conformité) le CIL doit après avoir attribué le statut au traitement compléter la fiche avec les informations relatives à la déclaration concernée.



Détail du traitement

Detail du projet	
Identifiant :	49
Nom :	test conformité
Structure en charge de traitement :	DSC
Statut :	test conformité
Détails	
Nom du responsable chargé de la mise en oeuvre de traitement :	
Nom du responsable :	Doriane Buzart
Mail du responsable :	Doriane.Buzart@univ-valenciennes.fr
Nom du rédacteur :	Doriane Buzart
Mail du rédacteur :	Doriane.Buzart@univ-valenciennes.fr
Date de mise en oeuvre :	28/12/2011
Catégorie des destinataires :	destinataires pour test conformité
Date de dernière mise à jour :	08/12/2011
Date de validation :	08/12/2011
Statut :	Demande de conformité par rapport à un texte référencé
Retour à La Liste	

La fiche projet est accessible par le nom du traitement (1). Elle n'est plus modifiable :

Le statut du traitement est alors Déclaration de conformité - A compléter (2) et le bouton permettant de compléter la fiche est accessible (3).

Saisie des données complémentaires

Le formulaire de saisie reprend les données déjà saisies lors de la pré-déclaration qui sont alors modifiables et permet d'ajouter la dispense qui concerne le traitement :

A screenshot of a data entry form. It has several input fields: 'Acte réglementaire référencé', 'Nom du déclarant', and 'Date de déclaration'. There are also buttons for 'Suivant' and 'Précédent'. At the bottom, there is a 'Sauvegarder' button and a 'Champ obligatoire' indicator.

Le CIL peut ensuite éventuellement ajouter des fichiers qu'il pourra rendre visible au public ou non. Une fiche récapitulative permet de valider les informations et de notifier éventuellement par mail le responsable chargé de la mise en oeuvre du traitement

A screenshot of a summary page. It shows a list of files with columns for 'Nom', 'Taille', and 'Statut'. There are also buttons for 'Ajouter', 'Supprimer', and 'Modifier'. At the bottom, there is a 'Sauvegarder' button.

Une fois la fiche complétée par le CIL, elle est visible dans le registre public et n'est plus éditable.

Durée de vie du traitement

Lorsque le traitement n'a plus lieu d'être le CIL peut le retirer de l'affichage. Le traitement sera conservé dans l'historique.